

Vivre à Beumelleuc

Novembre 2014
BULLETIN
MUNICIPAL
N° 104



Dossier central :
l'AMÉNAGEMENT
de la place
de l'Église




Beumelleuc

Édito	p. 1
Conseil municipal	p. 2
Vie municipale	p. 7
État civil	p.14
Dossier : l'aménagement de la place de l'église	p.15
ALSH	P 19
Médiathèque La Parchemine	p.20
Évènement	p.21
La Poste	p.22
Montfort Communauté - RPAM	p.24
Calendrier des animations	p.25
Ecole élémentaire publique « Le Petit Prince »	p.27
Ecole maternelle publique « Le Petit Prince »	p.28
Ecole privée Saint-Melaine	p.29
APE « Le Petit Prince »	p.30
ASP Cyclo	p.31
ASP Gym	p.32
Comité d'Animation de Pleumeleuc.....	p.33
Culture et Théâtre	p.34
Familles Rurales « Bout'chou »	p.35
Pleumeleuc Initiative Citoyenne	p.36
Les Sentiers de la Vaunoise	p.37
Union Colombophile	p.38
USB Section Yoga	p.39
Permanence Montfort Communauté	p.40

Responsables de publication : Patricia Cousin, Maire
et Marie-Noëlle GUILLEMOIS élue déléguée à la communication.
Réalisation maquette : Kristina Gérard (agent municipal)
Imprimé sur papier recyclé par ALJ Création - Montfort-sur-Meu
Distribué par C-Près - Pleumeleuc



Un automne sous le signe des nouveautés !



La rentrée scolaire est celle de l'an I des nouveaux rythmes imposés sur le plan national, avec toutes les difficultés liées à cette mise en œuvre. Cette nouveauté s'est doublée d'autres changements majeurs : mise en service de nouvelles classes à St Melaine, nouveaux enseignants, ouverture d'une classe et lancement des travaux d'extension au Petit Prince, nouvel arrêt de cars pour nos ados...

La municipalité déploie dans le même temps ses actions de soutien auprès du monde associatif, économique et solidaire en favorisant le tissage des liens entre les acteurs de la vie quotidienne des Pleumeleucois.

Le nouvel accueil du forum des associations dans la salle des sports a ainsi permis de rassembler une foule nombreuse autour des valeurs du bénévolat. De nouvelles activités associatives se sont lancées : fitness latino, éveil musical, rigologie... De nouvelles animations vont l'être aussi comme au sein du village Téléthon près de la médiathèque, La Parchemine. La commune de Pleumeleuc, en partenariat avec celle Bédée ainsi que de nombreuses associations, solidaires dans un même combat, espèrent compter sur votre participation dans cette grande manifestation nationale qu'est le Téléthon.

Le 11 novembre 2014 à Montfort sur Meu, eut lieu le premier grand rassemblement à l'occasion du Centenaire, avec la participation active des élus locaux et des anciens combattants de tout le canton.

L'ouverture de nouveaux commerces (espace commercial La Vaunoise, boucher traiteur, studio photographe) nous permet de nous réjouir de l'élan entrepreneurial qui traverse la commune et contribue à renforcer son tissu commercial.

Vous retrouverez certains de ces sujets dans les rubriques habituelles de ce bulletin. Quant au dossier central, il est consacré à l'aménagement de la place de l'Église. L'ambition de ce projet va au-delà de cet aménagement : elle est sur tout le cœur de ville pour qu'à terme se profile une qualité de vie améliorée dans un centre-ville redynamisé (équipements, services, logements...).

Bonne lecture à tous !
Cordialement
Patricia COUSIN, Maire

Réunions du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 23 juin, 15 juillet, 15 septembre et 20 octobre 2014.

ELUS

23/06 - Désignation de représentants du conseil municipal

Albert DELAMARRE est désigné référent sécurité routière.

Sébastien HERBRETEAU est désigné représentant du conseil municipal au conseil d'administration du "comité de jumelage" avec pour suppléante Anne-Sophie Patru.

23/06 - Création comités consultatifs

Deux comités consultatifs permanents sont créés : "urbanisme habitat" et "travaux - aménagement et VRD" dont les membres (maximum 9) seront désignés en septembre après communication auprès de la population.

Un comité consultatif spécifique "aménagement de la place de l'Église" de 18 membres est constitué. Il est composé de représentants de riverains, commerçants et usagers piétons, véhicules lourds, acteurs associatifs.

15/07 - Demandes du groupe d'élus "Pleumeleuc 2014"

Pour les communes de 1000 à 3500 habitants, seule la représentation proportionnelle des conseillers des différentes listes dans les commissions municipales est obligatoire. La mise à disposition d'un local et d'un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale sont des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'appliquent aux communes de 3500 habitants et plus.

Suite à la demande des élus du groupe minoritaire et sur proposition du Maire, une salle de réunion sera mise à disposition des 5 membres du groupe "Pleumeleuc 2014", sur réservation, avec mise en place d'une convention d'usage.

15/09 - Comités consultatifs permanents

Après création de deux comités consultatifs permanents "urbanisme habitat", "travaux aménagement et VRD" (délibération du 23/06/2014), et inscriptions en mairie suite à l'invitation faite par le biais des supports d'information municipaux, la désignation des membres est effectuée.

15/09 - Règlement intérieur du conseil municipal

Un règlement intérieur est adopté précisant certaines règles du code des collectivités territoriales par des dispositions permettant d'assurer le bon fonctionnement du conseil.

FINANCES

20/10- Budget 2014 - Décision modificative n° 1

Le budget principal de 2014 est modifié par une augmentation

- des dépenses et recettes de fonctionnement de 38 600 €
- des recettes et dépenses d'investissement de 9 500 €.

20/10 - Indemnité annuelle 2014

L'indemnité "gardiennage de l'église" versée au prêtre de la paroisse résidant hors commune est reconduite pour l'année 2014 : 119,55 €.

20/10 - Facturation de service à l'accueil de loisirs (ALSH)

Une facturation forfaitaire supplémentaire (correspondant au montant de l'aide qui leur est versée par la MDPH), sera ajoutée au prix de journée à deux familles pour la présence d'une auxiliaire de vie auprès de leur enfant à l'ALSH en août dernier.

20/10 - Subventions 2014 au CCAS

Une subvention d'investissement de 5 000 € est versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour financer des travaux dans le logement du 1 rue de Rennes dont il est propriétaire.

Une subvention de fonctionnement de 6 500 € est également versée au CCAS pour l'année 2014.

20/10 - Demande de subvention travaux extension du groupe scolaire

Une subvention complémentaire à celle de janvier 2014 est sollicitée au titre de la DETR (subvention d'État) pour les travaux d'extension du groupe scolaire, suite à l'augmentation du coût par rapport à la première estimation.

PERSONNEL ET SERVICES MUNICIPAUX

23/06 - Service éducation jeunesse - emplois à compter du 1er septembre 2014

Pour intégrer des heures complémentaires réalisées régulièrement dans le cadre de l'animation de l'accueil de loisirs (ALSH) et de l'ouverture du restaurant scolaire, et pour prendre en compte les besoins liés à l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours ½, des temps d'emplois permanents d'agents en poste sont augmentés.

Pour l'année scolaire 2014/2015, deux agents seront employés en contrat dans les services scolaire-périscolaire et extra-scolaire (ALSH) pour un temps de travail annualisé l'un de 34/35, et l'autre de 11/35 s'ajoutant au remplacement d'agent en disponibilité de 23/35 (reconduction des deux agents en poste 2013/2014).

Un contrat d'agent de nettoyage de 25 h/semaine est créé pour l'année scolaire 2014/2015.

15/09 - Convention Megalis Bretagne - fourniture bouquet de services numériques

L'offre de services du Syndicat Mixte Megalis Bretagne ayant évolué, une nouvelle convention d'accès au bouquet de services numériques pour les services municipaux (dématérialisation, télétransmission de données) sera signée.

ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES ET SERVICES A LA PERSONNE

23/06 - Charges de fonctionnement des écoles - participation des communes de résidence

Le conseil reconduit les conventions de 2009 entre les communes du canton de Montfort sur Meu fixant le montant de prise en charge, par la commune de résidence, des charges de fonctionnement lors de la scolarisation d'un élève dans les écoles publiques dans une autre commune du canton, ainsi qu'à l'école Notre-Dame de Montfort.

23/06 - ALSH Mèlimélome - Capacité d'accueil

La capacité d'accueil de l'ALSH est portée de 50 à 70 le mercredi en période scolaire.

23/06 - Service périscolaire et extra-scolaire

A compter de septembre 2014, la restauration scolaire sera ouverte le mercredi midi aux enfants fréquentant l'ALSH le mercredi après-midi, et la garderie municipale sera ouverte de 12h à 13h après la classe pour permettre aux familles de venir chercher sur ce créneau horaire leur enfant ne fréquentant pas l'ALSH.

Les tarifs périscolaires et extra scolaires sont modifiés à compter du 2 septembre 2014 :

- les tarifs ALSH, les tarifs repas, en vigueur depuis le 1er septembre 2012 sont inchangés,
- les tarifs périscolaires (garderie, TAP, ASCO) sont baissés pour une prise en charge, partagée entre les familles et la commune, du surcoût de facturation pouvant être engendré par la nouvelle organisation de la semaine scolaire, soit, selon la tranche de quo-

tient familial, de 0,46 € à 0,78 € la ½ h (pour l'année 2012/2013 les tarifs étaient de 0,59 € à 0,91 € la ½ heure).

23/06 - Bourse BAFA - Bourse jeunes

Une aide financière à la formation BAFA de 300 € est accordée à une jeune Pleumeleucoise.

Une aide de 200 € est accordée à 2 jeunes Pleumeleucois dans le cadre des bourses jeunes.

15/07 - Convention prêt de main d'œuvre AEPEC - Commune

Dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire en septembre, les TAP (temps d'activités périscolaires) organisés à l'école St Melaine et réalisés par du personnel de l'association de gestion seront remboursés par la commune. Une convention contractualisera ce prêt de main d'œuvre pour une évaluation de 1 500 € (année scolaire 2014/2015).

15/07 - Convention de soutien aux activités sportives (US Bédée-Pleumeleuc foot)

Une subvention de 4 000 € est apportée à l'US Bédée pour l'aide à l'emploi d'un éducateur sportif qui interviendra sur la commune lors du temps périscolaire (le midi) durant l'année scolaire 2014/2015.

URBANISME, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT

23/06 - Droit de préemption urbain

Le conseil renonce à l'exercice de son droit de préemption sur la cession d'une habitation 3 chemin de ronde, et la cession d'un appartement et parking au 8 allée du Verger.

15/07 - Aménagement de la place de l'Église - validation du dossier "PRO"

Le 14 avril, le bureau d'études "Atelier du Marais" a présenté à l'ensemble du conseil municipal nouvellement élu, l'avant-projet de l'aménagement de la place de

l'Église validé par le conseil le 24 février dernier. Le bureau d'études a poursuivi le travail avec la nouvelle commission d'urbanisme en mai et juin, puis les 1^{er} et 8 juillet avec également le comité consultatif mis en place, pour compléter et améliorer le projet d'aménagement face aux interrogations et demandes des usagers.

Le projet

- confirme les principes de l'avant-projet :
 - la place de l'Église, avec le nouvel aménagement, restera un lieu de stationnement quotidien pour les riverains et les commerces,
 - dans le sens nord/sud de la place (Rennes-Romillé) et nord/sud-est (Pleumeleuc/Clayes), la circulation se fera à double sens,
 - la rue de Bédée sera à sens unique entre la rue Auguste Sauvée et la place,
- fait apparaître des évolutions depuis l'avant-projet :
 - la rue de Bréal sera également à sens unique entre la rue Louis Vilboux et la place,
 - les rayons de giration sont améliorés sur la globalité du projet afin que la visibilité soit suffisante et que le croisement des véhicules, y compris des véhicules lourds ou agricoles, puisse se faire,
 - le mur de l'enclos devant l'entrée principale de l'église sera modifié afin d'améliorer la visibilité, et l'axe de la voirie sera matérialisé dans la courbe,
 - l'ensemble des espaces piétonniers, y compris le cheminement d'accès à l'église, répond aux normes d'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite,
 - pour les rives de voirie, des caniveaux seront mis en place et non pas des bordures hautes, facilitant à la fois le trafic des véhicules lourds et l'accessibilité,
 - le traitement des surfaces (matériaux, coloris) permettra l'usage

varié de la place et participera à la mise en sécurité de la voirie.

L'estimation financière du projet d'aménagement : terrassements, voirie, maçonnerie, espaces verts et équipements (hors démolition bâtiment, effacement de réseaux et éclairage public) est de 578 159 € HT.

Sur ces bases, le projet a été adopté à la majorité (18 pour, 5 contre). La prochaine phase sera l'établissement du dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

15/07 - Droit de préemption

Le conseil renonce à son droit de préemption sur la cession d'un appartement et d'un stationnement et garage au 14 place de l'Église.

15/09 - Location local commercial pour activité de photographe

La commune décide la location à Mme JEAN-JOSSET du rez-de-chaussée du bâtiment communal situé 1 rue de Romillé pour son activité de photographe : durée bail 35 mois, loyer annuel 4 440 € HT.

15/09 - Prescription modification simplifiée du POS pour suppression d'un emplacement réservé (ER n° 49)

Le POS de la commune a mis un emplacement réservé pour la création d'un bassin de réception des eaux pluviales du secteur sud de la Jannaie du Bail. Le projet de construction d'un ensemble commercial sur la zone du Bail prévoyant la construction d'un tel bassin, une modification du plan d'occupation des sols est prescrite pour la suppression de cet ER n° 49 au POS communal.

15/09 - Cession terrain par l'État - droit de priorité de la commune

L'État, propriétaire d'une parcelle de 2 000 m² rue du Clos Barbé, souhaite la céder car la destination prévue de l'occupation du terrain ne sera pas réalisée. La commune exerce son droit de priorité pour l'acquérir au prix de l'estimation

domaniale de 23 000 € plus frais d'acquisition.

15/09 - Acquisition parcelle avec étang

Un terrain de 8 320 m² avec étang rue de la Fontaine étant en vente, la commune, considérant l'emplacement et l'intérêt urbain futur, fait une offre d'acquisition à 15 000 €.

20/10 - Urbanisme - modification simplifiée du POS

Les modalités du "porter à connaissance" de la modification simplifiée du POS portant sur la suppression de l'emplacement réservé n° 49 -bassin de réception des eaux pluviales du secteur sud de la Jannaie du Bail- (délibération du 15/09/2014) sont précisées : mise à disposition du public du dossier en mairie pendant un mois et affichage/publication d'un avis d'information de cette mise à disposition.

20/10 - ZAC Parc de l'Orme

La rétrocession, par Foncier Conseil à la Commune, des espaces communs (voirie, espaces verts, réseaux) d'un secteur achevé du Parc de l'Orme est acceptée, avec intégration de 507 mètres dans la voirie communale.

20/10 - Droit de préemption urbain

Le conseil renonce à l'exercice de son droit de préemption sur la cession d'un terrain situé dans le futur secteur d'activités du Bail.

INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS

15/09 - Marchés travaux extension du groupe scolaire : résultat consultation des entreprises

Suite au résultat de la consultation des entreprises réalisée en procédure adaptée pour les travaux d'extension du groupe scolaire (ajout de deux classes avec circulation et sanitaires extérieurs), les marchés des 15 lots sont attribués pour un montant de 334 112,80 € H.T.

15/09 - Adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergies (SDE 22)

Pour répondre à l'obligation prochaine de mise en concurrence des fournisseurs de gaz pour les bâtiments dont la consommation excède un certain seuil, puis ultérieurement pour la fourniture électrique, la commune demande l'adhésion au groupement de commandes d'achat régional d'énergies mis en place par le Syndicat d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22).

20/10 - Service assainissement collectif - Rapport d'activité - Budget - Tarif redevance

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service assainissement collectif de l'année 2013 est approuvé.

Une décision modificative est apportée au budget 2014 pour permettre des écritures comptables liées aux amortissements et reprises de subventions.

Le tarif de la part "investissement" de la redevance assainissement est maintenu pour l'année 2015, soit pour les clients domestiques : prime fixe de 10 € HT et 1 € HT par m³ consommé ; la partie fonctionnement étant fixée par le fermier (Saur).

INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS

23/06 - Modification des statuts de Montfort Communauté

Le conseil accepte l'extension de compétence qui permettra à Montfort Communauté d'établir et d'exploiter des infrastructures et réseaux de communications électroniques et de cofinancer un projet d'aménagement numérique sur son territoire (projet Bretagne Très Haut Débit - fibre optique).

20/10 - Rapports d'activités de l'intercommunalité

Les rapports d'activités 2013 de Montfort Communauté et du Syndicat départemental d'énergie 35 sont présentés.

DIVERS

15/07 - Motion de soutien à l'action de l'AMF

La commune soutient l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État aux collectivités locales.

Aménagement du territoire - cadre de vie (Albert Delamarre)

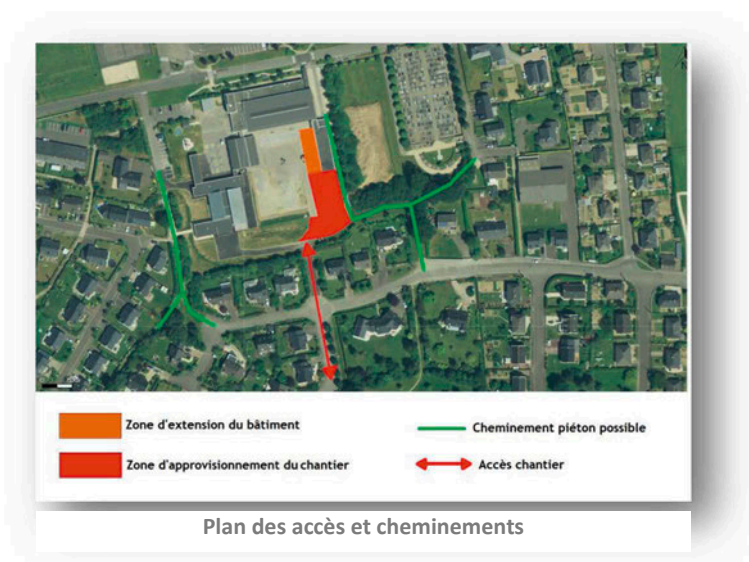
➤ Extension du groupe scolaire

En raison de l'évolution des effectifs scolaires et notamment de l'ouverture d'une classe élémentaire en septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé, le 27 janvier 2014, l'extension du groupe scolaire Le Petit Prince.

Sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet d'architecte Louvel, ce projet qui s'élève à 365 591,10 € HT, inclut la création de deux classes, de sanitaires supplémentaires extérieurs accessibles depuis la cour élémentaire et des travaux sur l'existant, notamment une VMC double flux dans les salles de classe.

Cet équipement peut être mutualisé en fonction des besoins scolaires, péri ou extrascolaires, voire associatifs grâce à un accès extérieur indépendant.

Le chantier a débuté en novembre. Côté sécurité, de nombreuses mesures ont été prises afin que l'ensemble des travaux se déroule dans de bonnes conditions à la fois aux abords du groupe scolaire et dans l'école.



L'accès au groupe scolaire reste inchangé côté rue de Bédée mais l'accès depuis la rue Alfred CHILOUX est modifié. Aucun accès piéton ne sera autorisé via l'impasse des Petits Gourmands, cet accès restant réservé, pour des raisons de sécurité, au chantier et à la livraison du restaurant scolaire. Quant au cheminement piéton au sud du cimetière depuis la rue Alfred CHILOUX et celui en prolongement de l'allée de la Pommeraie, ils sont maintenus.

La circulation pour les approvisionnements se fera par la rue Marie Curie (ZA du Bas Houët) et la rue de l'Evelinais. Même si les entreprises ont pour consigne de circuler avec la plus grande prudence, la vigilance restera de mise.

Le chantier, dont la fin est prévue avant l'été 2015, est sécurisé dans la cour de l'école élémentaire par des barrières adaptées.

La concertation, lors des réunions de chantier qui auront lieu chaque mercredi avec l'architecte, les entreprises, la municipalité et l'équipe enseignante devrait permettre le déroulement de la scolarité des enfants dans les meilleures conditions possibles.

➤ Les travaux d'aménagement du cimetière réceptionnés.



D'un montant de 217 000 € TTC, le programme de ces travaux a été confié aux entreprises Pérotin TP et Lemoine paysagiste sous la maîtrise d'œuvre de l'Atelier Bouvier environnement.

La modernisation du cimetière existant consistait à reconditionner les allées, déplacer une concession et aménager les espaces paysagers. Avec une implantation innovante de concessions, de cavurnes, de columbarium et d'un jardin du souvenir, le nouveau cimetière, qui pourra compter jusqu'à 200 emplacements, en offre une cinquantaine aujourd'hui. Ces créations,

propices au recueillement, sont en accord avec la nouvelle démarche environnementale « zéro-phyto ».

En marge de ces travaux, d'autres aménagements termineront la mise en valeur du site notamment la réfection du mur périphérique, allée du Clos Long. Ce chantier participatif a été ouvert à tous les pleumeleucois. Certains d'entre vous ont pu ainsi mettre la main à la pâte ou tout simplement se renseigner sur les techniques mises en œuvre. L'association Tiez Breizh qui pilotait cette action a pu transmettre son savoir-faire et donner goût à la mise en valeur du patrimoine ancien.



Les participants du chantier Tiez Breiz



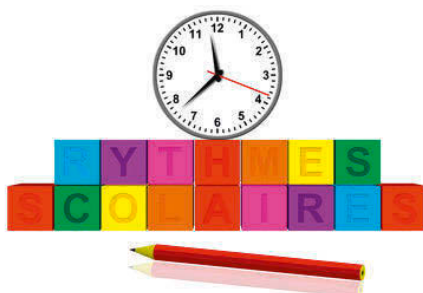
Enfin, avec l'entretien courant, le service technique de la commune aménagera différents espaces, tant par souci pratique qu'esthétique, comme par exemple la périphérie du jardin du souvenir.

De cette nouvelle configuration, la gestion administrative et graphique du cimetière a également évolué. D'une part, la gestion des concessions se voit optimisée avec un nouvel outil informatique. Ce logiciel permet de définir les ayants-droits mais aussi de suivre le renouvellement des concessions. D'autre part, un nouveau règlement du cimetière a été rédigé clarifiant les différents points techniques, administratifs et les rôles de chacun. Ce règlement sera prochainement affiché dans le cimetière et consultable intégralement en mairie.

Espace public à nul autre comparable, le cimetière est un lieu de recueillement et de mémoire collective où l'intimité et la spiritualité de chacun doivent être respectées. Il peut aussi renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance à la commune. Aussi, chacun peut participer à maintenir le site propre en veillant à l'entretien de sa concession et des abords en tenant compte de la présence de la végétation.

Education - Enfance - Jeunesse (Patrick Le Texier et Sylvie Dersel)

Nouvelle organisation de la semaine scolaire et périscolaire :



Depuis la rentrée de septembre, les 450 petits Pleumeleucois qui fréquentent le groupe scolaire Le Petit Prince ou l'école Saint Melaine sont passés à la semaine de quatre jours et demi avec classe le mercredi matin.

Cette nouvelle organisation, imposée par la réforme des rythmes scolaires, a vu le jour après une année de concertation et d'échanges avec tous les acteurs de la vie scolaire (enseignants, parents, services municipaux, inspection académique, élus...).

Le temps scolaire inchangé (24 heures de classe hebdomadaires) est organisé autour de 5 matinées de classe. Des temps d'enseignement mieux répartis dans la semaine doivent permettre de mieux apprendre et favoriser ainsi la réussite de tous les enfants.

La demi-journée de classe supplémentaire entraîne des fins de classe plus tôt l'après-midi. Les heures ainsi libérées sont consacrées, pour les parents et les enfants du CP au CM2 qui le souhaitent, à la découverte d'activités. Les agents municipaux ont concocté un programme d'activités riche et varié en fonction des tranches d'âge : éveil musical, modélisme, peinture sur verre, cirque, art floral, scrapbooking, projet humanitaire, handball, football...Ce sont les TAP : Temps d'Activités Périscolaires.



La création de ces nouvelles activités périscolaires nécessite du recrutement de personnel à la charge de la commune. Ces activités ont donc un coût qui reste important pour la commune, coût évalué à 150 € par an et par enfant ⁽¹⁾, l'aide de l'Etat n'étant prévue que la première année.

L'année scolaire 2014/2015 sera l'année de la mise en place. Des ajustements seront peut être nécessaires en fonction du besoin des enfants. Pour cela, un groupe de suivi, composé de l'ensemble des partenaires (enseignants, représentants des parents, agents municipaux et élus), se réunira régulièrement pour suivre, analyser et apporter des solutions aux dysfonctionnements constatés et ce dans l'intérêt général.

(1)- source Association des Maires de France

Zoom sur un



Interview des enfants du Projet « Les enfants du cœur »

Rencontre avec : Arthur, Clara, Adèle, Romain, Laura, Andréa, Jules, Emma, Juliette, Tallulah et Timotée, tous âgés de 10 ans, et l'animatrice, Myriam, pour nous présenter leur projet, dans le cadre des TAP, Temps d'Activités Péri-scolaires.

Municipalité : quel est l'objet de votre action ?

Laura : il s'agit d'une collecte de nourriture non périssable pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter.

Clara : tout le monde peut amener de la nourriture à la Mairie, à l'école du Petit Prince, au local de musique.

Arthur : on aide les « Restos du Cœur ».

Laura : la collecte va durer jusqu'au début du mois de décembre. On demandera ensuite au responsable des « Restos du Cœur » de venir chercher tout ce qui aura été collecté.



Municipalité : comment avez-vous informé les habitants de votre projet ?

Andréa : nous avons fait des affiches et nous les avons mises dans le bureau d'Alexandre au centre de loisirs, à l'école du Petit Prince et dans d'autres lieux du groupe scolaire.

Clara : *on a fait des flyers (prospectus).*

Adèle : *on est allé dans les classes pour expliquer notre projet et dire où étaient les bacs de collecte. Les maîtresses et le maître ont distribué aux élèves tous nos flyers.*

Jules : *les maîtresses nous ont laissé la parole, on a expliqué ce que nous faisons en TAP. On a répondu à toutes les questions de nos camarades.*

Clara : *nous avons aussi passé une annonce dans le Pleum'infos et donc tous les habitants ont été informés.*

Municipalité : d'où vient ce projet humanitaire « les enfants du cœur » ?

Timotée : *nous voulions un TAP « projet humanitaire » mais nous n'avions ni thème ni action précise.*



Myriam : *nous nous sommes posés la question de savoir si nous allions aider les gens en France ou à l'étranger... avec une association connue ou pas... Il nous a paru préférable de nous diriger vers une association proche géographiquement et avec laquelle nous avons déjà fait des actions, à savoir les « Restos du Cœur ».*

Romain : *parce que j'aime bien aider les gens, parce que nous savons qu'il y a des gens qui en ont besoin.*

Municipalité : quel est le bilan de votre action ?

Adèle : *Beaucoup de succès ; beaucoup de nourriture déposée surtout à l'école, c'est là qu'il y en a le plus.*

Municipalité : souhaiteriez-vous participer à une autre action humanitaire et laquelle ?

Adèle : *nous pourrions aider une association à l'étranger en donnant des affaires scolaires.*

Romain : *J'aimerais envoyer de l'eau en Afrique mais ce n'est pas possible.*

Laura : *pour l'hiver on peut amener des couvertures et vêtements chauds pour des gens qui sont dans la rue.*

Myriam : *pour le moment nous souhaitons mener à terme cette action. Ensuite, nous discuterons ensemble de ce que nous pourrions faire comme nouvelle action humanitaire.*

Les enfants et Myriam remercient toute l'équipe enseignante : *« Ils ont bien joué le jeu avec nous en nous autorisant à prendre du temps sur le temps scolaire. Sans cette autorisation, il aurait été plus difficile de faire connaître notre projet. »*

Ils souhaitent également remercier Arnaud, le professeur de musique de l'association « Culture et Théâtre » qui a bien voulu mettre une affiche et un point de collecte dans son local et distribuer des flyers à tous ses élèves.

Merci à tous les enfants qui ont apporté des choses ainsi qu'aux parents et à tous les habitants de Pleumeleuc.

Associations - Sports, - Loisirs, - Culture (Christophe Leduc et Anne-Sophie Patru)

Le Forum des associations, événement incontournable de la rentrée, a connu cette année un vif succès, illustré par le flux continu de visiteurs, petits et grands. Cette année, la salle des sports a été aménagée pour accueillir dans de bonnes conditions cet événement. 32 associations s'y sont réunies pour promouvoir leurs activités, procéder aux inscriptions et faire découvrir leurs nouveautés aux Pleumeleucois.



Au menu de ces découvertes, le « Fitness Latino » au sein de l'ASP Gym, la « Rigo-logie » proposée par Culture et Théâtre mais aussi un premier Forum pour la nouvelle section pétanque de l'ASP, ont séduit de nombreux visiteurs.



Le forum est généralement le point de départ d'une nouvelle saison pour les associations qui relancent leur activité, décident de nouvelles orientations dans lesquelles bénévoles et adhérents se retrouvent. La forte mobilisation de nos associations sur cet événement est l'occasion de saluer tous nos représentants d'associations et bénévoles, convaincus et passionnés, sans qui une telle variété d'activités n'existerait pas !

Les associations peuvent compter sur la municipalité pour soutenir leur développement dans un intérêt partagé.

Social - Solidarité - Famille (Anne-Marie Le Nabour)

➤ Repas du CCAS

Organisé par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le traditionnel repas, s'est déroulé le dimanche 12 octobre dernier. Les personnes de plus de 70 ans de la commune de Pleumeleuc ainsi que les membres du CCAS y étaient conviés.



Quatre-vingts personnes se sont ainsi retrouvées pour partager le repas préparé et servi par le restaurant « La Spéranza ».

L'après-midi, qui s'est voulu convivial, a agréablement débuté avec les musiciens et jeunes danseurs du Cercle Montfortais, prestation appréciée de tous.

Les doyens de cette journée étaient Bernadette BÉTHUEL (94 ans), doyenne aussi de la commune, Louis COLLIAUX et Gilbert LAFAYE (90 ans). Le doyen de la commune, Jean Delahaye (95 ans), n'a pu être présent.

Les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu prendre part au repas se verront offrir un colis gourmand par les membres du CCAS. Leur distribution interviendra pendant la période de Noël ; elle sera l'occasion pour les membres du CCAS de rendre visite aux aînés qui sont soit à leur domicile, soit en foyer logement, soit hospitalisés.

➤ Noces de Palissandre

Emilienne et Louis COLLIAUX ont fêté le 25 octobre 2014 leurs noces de Palissandre, soit 65 années de mariage.



Le maire, Patricia COUSIN, a accueilli les jubilaires en mairie et relu l'acte original de leur mariage. Emilienne et Louis ont le bonheur de toujours vivre ensemble à leur domicile de la Monneraie à Pleumeleuc.

De mémoire d'Albert DELAMARRE, maire honoraire, ce sont les premières noces de Palissandre ⁽¹⁾ célébrées à Pleumeleuc.

(1)- palissandre : bois exotique, dur et inaltérable



Nos joies 2014



22/05	Clémence LEFRÈRE	12, rue du Clos Barbé
26/05	Louis ROUSSEAU	22, rue Lanjuinais
09/06	Maé DIEUDONNÉ	3, rue Pasteur
18/06	Nathan BÉTHUEL	3, rue des Forges
22/06	Lina KALAMI	6, place de l'Église
23/06	Antoine SERANDOUR	4, rue du Bocage
01/07	Maiwenn RENOM	15, rue des Ruisseaux
01/07	Elouan RENOM	15, rue des Ruisseaux
05/07	Lucas GOUBAND ROUSSEAU	6, rue de Rennes
04/07	Louis DAVY	2 ter, ruelle des Planches
10/07	Anaïs GEFFROY	2, La Ville Michel
06/08	Téhanie DIFFERNAND	3, rue Pasteur
08/08	Laura LEMOINE	16, rue du Petit Chesnot
14/08	Noah SOUDAN	9, allée des Chardonnerets
26/08	Jacinte GATTÉ	La Haute Luchais
27/08	Brieuc DUBOC RIOU	24, rue de Rennes
14/09	Paul COLOMBEL	8, square des Roitelets
17/09	Maéline AUFFRAY	16, rue du Clos Barbé
24/09	Louis GERARD	5, allée des Passereaux
28/09	Noah BAILLOT ROLLAND	18, avenue de la Vaunoise
06/10	Chloé LAINÉ	3 bis, place de l'Église
12/10	Brieuc EMILY	6, rue des Ruisseaux
22/10	Luca GOLFRIN	Beauregard



Tous nos vœux 2014

20/09 Frédéric CHEVALIER et Isabelle LE BARON 25 rue du Petit Jardin

Nos peines 2014

24/05	Odette CARRET	14 B, rue de Romillé
14/06	Eugénie DENIEUL	13, rue Auguste Sauvée
18/09	Louis GESBERT	2, rue du petit Clos
29/09	Edouard GUILLET	Les Noës
02/10	Jean SICOT	15, rue Auguste sauvée
30/09	Suzanne GOUGEON	Les Aulnais
06/10	Yannick BERTRU	10, rue Pasteur
29/10	Jean MAUDET	7, La Monneraie



Décès de personnes nées à Pleumeleuc 2014

31/05	Berthe TEXIER	née en 1915
03/06	Marie BERRÉE	née en 1925
20/08	Denise DEFFAINS	née en 1920
17/09	Louis AGAËSSE	né en 1941
27/09	Augustine FONTAINE	née en 1923
30/09	Bernard VILBOUX	né en 1929



Dossier : l'aménagement de la place de l'Église

Vers la construction d'un centre agréable et identitaire

Le centre bourg actuel possède une bonne qualité architecturale, on retrouve de belles enveloppes architecturales. Toutefois, les aménagements routiers ont progressivement mis en retrait l'identité du bourg. Le projet propose de valoriser les caractéristiques architecturales et urbaines et ainsi, de retrouver une identité singulière. Cette valorisation s'effectue principalement par la création d'espaces publics (place haute, place basse, parvis et enclos). Ces espaces publics sont relativement dépouillés pour laisser les vues sur les enveloppes architecturales et pour laisser également s'installer les usages.

Le projet s'articule autour des axes suivants :

✚ Estomper la forte dynamique routière au profit de la traversée d'une place de « village ».



Le projet d'aménagement propose de créer une véritable place qui fait défaut actuellement. Pour cela, il convient de rééquilibrer les fonctions de l'espace public : entre le « tout » piéton et le « tout » voiture, des variations existent !

La requalification des routes en rues, des parkings en place et la réduction de l'espace accordé à la route (terre-plein-centraux, nombre de voies, largeur des voies...) permet de gagner d'importantes emprises. Avec ces nouvelles emprises publiques, le projet donne plus de confort, de lisibilité et de continuité aux connexions piétonnes. Grâce à des largeurs plus confortables et à des aménagements singuliers, le projet ne propose pas de trottoirs mais de réelles liaisons piétonnes qui sont réfléchies à une échelle collective et non individuelle afin de prendre en considération un public large : personnes à mobilité réduite (croisement de deux fauteuils), poussettes, groupes scolaires (deux enfants qui se tiennent la main), familles...

✚ *Valoriser le patrimoine bâti et les espaces publics*



La place de l'Église en 1930

Les espaces publics sont totalement redéfinis de manière à être « ré-identifiés », valorisés, animés et mutualisés pour certaines fonctions (ex : place et stationnements). Le travail sur l'identité est extrêmement important et il est à la base du projet. Ainsi, d'un pourtour d'église éminemment routier et d'un parking, le projet propose une refonte totale du centre bourg en mettant en œuvre les actions suivantes :

- La création d'une réelle place au droit de l'église (place haute en accroche sur la voirie) ;
- L'aménagement d'un espace de type square (place basse de type square) ;
- Une mise en avant du parvis de l'église (ouverture vers la place) ;

- La valorisation de l'enclos de l'église (aire d'accueil et rampe d'accès PMR).

Ces quatre lieux sont travaillés de manière à favoriser l'émergence d'un cœur de bourg unitaire aux identités soutenues et diversifiées.



Offrir de la polyvalence et de la mixité dans les usages

Le projet offre une grande polyvalence afin que tous ces espaces puissent vivre et animer le cœur de bourg (vie quotidienne et événementielle). L'espace central du bourg est redessiné dans un esprit de partage (partager et non séparer) des flux automobiles et piétonniers. En effet, le sentiment d'insécurité ne vient pas exclusivement du trafic en lui-même, mais aussi de l'absence de place pour le piéton. Le projet rééquilibre les fonctions en proposant des espaces autres que routiers, en faisant en sorte que tout le monde puisse se déplacer confortablement, s'arrêter, se stationner, regarder le patrimoine architectural, discuter, se reposer...



Le projet prévoit notamment la création d'une zone 30 et le traitement de l'espace public en adéquation avec les principes de la zone 30. Lorsque cela est possible, des liaisons piétonnes de 2.50 m sont aménagées avec une continuité de traitement pour les déplacements piétonniers (même revêtement, même colorimétrie). Toutes les traversées piétonnières sont sécurisées : plateaux, sens prioritaire, revêtement de sol différent... La création d'une place (espace partagé entre les piétons et les véhicules) vise à rationaliser l'utilisation des espaces. Le projet propose une approche et une répartition différente des stationnements. Globalement, la quantité de places de stationnement reste la même. Actuellement ces

stationnements sont répartis tout au long de la traversée d'agglomération et connotent très fortement l'espace public. Le projet les « retire » des abords de voiries pour les concentrer sur les places publiques (places haute et basse).

L'optimisation et l'ouverture de cette aire de stationnement rendent son usage plus évident. Le projet permet ainsi une polyvalence des espaces. On peut parler de mutualisation. Les stationnements trouvent leur place selon les besoins, les usages et la structuration des différents lieux. Néanmoins, sur les places, on ne crée pas à proprement parler de places de stationnement. C'est juste possible !





Vers la phase opérationnelle

Aujourd'hui, le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation. Le budget prévisionnel de l'aménagement est estimé à 430 000 euros HT.

La phase travaux est prévue pour le second semestre 2015 ; elle s'ouvrira par une réunion qui rassemblera les riverains et les entreprises retenues afin d'organiser un phasage des travaux pour minimiser la gêne de l'accessibilité et des modes de déplacement autour de l'église.

L'aménagement de la place de l'Église s'inscrit dans un projet plus global qui intègre, dans la réflexion urbaine des élus, d'autres espaces dans le cœur de Pleumeleuc ⁽¹⁾. Ces derniers constituent des secteurs clefs à urbaniser : réserves foncières derrière la bibliothèque, rue de Romillé et rue de Rennes.

Par une offre complémentaire de logements, d'équipements liés aux usages associatifs ou encore de services, l'urbanisation de ces secteurs contribuerait à recentrer également les usages et les pratiques dans le centre urbain.

Cette réflexion urbaine qui fait l'objet d'une étude dite pré-opérationnelle d'aménagement se poursuit actuellement. Elle devrait amener les élus à faire des choix d'aménagement et à promouvoir ceux-ci notamment auprès d'opérateurs fonciers potentiels.



(1) Voir bulletin N° 102 - novembre 2013

➤ Cet été au centre de loisirs : l'art autour du monde.

La danse, la sculpture, le théâtre sont-ils interprétés de la même manière dans les quatre coins du monde ?

Cet été, les enfants ont traversé les continents et découvert les spécificités d'un art. Lors d'un stage de quatre jours, ils ont pu s'initier à la danse indienne et polynésienne, mais aussi à la peinture en Chine et en Australie, ainsi qu'au théâtre asiatique et à toutes ses particularités, comme le théâtre « Nô », théâtre traditionnel japonais, interprété par des mimes et de la danse.



L'été a également été ponctué de sorties à Tremelin et d'une grande sortie à St Malo, avec le fameux labyrinthe des corsaires le matin et la visite de l'aquarium l'après-midi.



Les ados en pleine préparation du jeu

Nos après-midis à Tremelin ont été animées par un grand jeu réparti sur trois jours, « les conservateurs extraordinaires ». Les ados de l'espace jeunes ont répondu largement présents pour l'organisation de ce jeu.

➤ Rendez-vous automnal : record battu !

Comme tous les ans, les enfants du centre de loisirs ont ramassé des pommes dans le cadre d'un projet humanitaire.

Les pommes sont revendues à M. Berthelot de la cidrerie « Coat Albret » et des fonds sont ainsi récoltés pour les « Restos du Cœur ».



Les années précédentes nous avons récolté entre 300 et 600 kilos. Cette année, grâce aux bénévoles de l'AMAP et aux efforts des enfants le record a été battu : 1 160 kilos !



Votre Bibliothèque devient une Médiathèque !



La mise en réseau des 7 médiathèques de Montfort Communauté continue de se mettre en place avec à la clé de nouveaux services pour les lecteurs. Les premiers changements interviendront courant 2015 :

- une carte d'abonnement unique avec de nouveaux tarifs d'abonnement et modalités de prêt (abonnement de 5 euros par adulte et gratuit pour les enfants de moins de 18 ans) ;
- des DVD pour enfants et adultes : un par carte et pour une durée d'une semaine ;
- une tablette numérique à disposition du public ;
- un portail web pour consulter en ligne le catalogue de la médiathèque et découvrir les dernières actualités www.reseamediathèques.cc-montfort.fr ;
- de nouveaux horaires à partir de janvier 2015 :

Mardi	De 15 h 30 à 18 h
Mercredi	De 14 h à 18 h
Jeudi	De 15 h 30 à 19 h
Samedi	De 10 h à 12 h 30

Du côté des animations...

0-3 ans
Bébé
lecteurs
j'y vais !

Un mardi par mois
de 10h30 à 11h !

20 janvier
24 février
24 mars
28 avril
26 mai
23 juin

3-5 ans
L'heure
du
Conte

Mercredi 14 janvier
11 février
11 mars
08 avril
06 mai
03 juin

A 17h

SPECTACLE DE NOËL
A PARTIR DE
5 ANS

**"Le Père-Noël
dans tous
ses états"**

Mercredi 10 décembre
A 15h30

Par la Cie
Le Poisson d'Avril

Gratuit sur réservations

> Médiathèque La Parchemine 14 rue de Bédée 35137 PLEUMELEUC
02.99.06.17.91 bibliotheque.pleumeleuc@wanadoo.fr

Contact : Stéphanie LEMIERRE
Médiathèque La Parchemine
14 rue de Rennes
02.99.06.17.91 bibliotheque.pleumeleuc@wanadoo.fr

Le 11 novembre 2014 : commémoration exceptionnelle pour le centenaire

Le matin du mardi 11 novembre 2014, les onze maires du canton ont commémoré, ensemble, le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice à Montfort-sur-Meu.



A l'initiative de Montfort Communauté et organisée conjointement avec la ville, cette commémoration intercommunale était le point d'orgue de plusieurs mois d'actions menées par toutes les communes : expositions, spectacles,... dans un devoir de mémoire et dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18.

Les maires et les associations d'anciens combattants du canton se sont rassemblés sur la place Louis Grignon sur laquelle se trouvait la représentation photographique des monuments aux morts sur deux grands panneaux, installés de part et d'autre de celui de Montfort-sur-Meu.

Après les allocutions officielles, des collégiens ont lu des poèmes notamment de poilus pendant que les maires de chaque commune, accompagnés par des jeunes pompiers, déposaient une gerbe devant leur monument aux morts.

Cette cérémonie massive et fédératrice a rassemblé beaucoup d'habitants de toutes les générations et a été un moment singulier et émouvant.

Le préfet, M. Patrick STRZODA, présent, a salué « *le travail exceptionnel de mémoire du canton* ».



Dépôt de gerbe à Pleumeleuc



Pleumeleuc signe la charte de l'adressage avec La Poste et le SDIS 35

Le mercredi 22 octobre 2014, Mme Sylvie Le Saux, Directrice de la Plate-forme de Distribution Courrier de Montfort sur Meu, M. Cyril Patrault, représentant le SDIS 35 (sapeur pompier) et Mme Patricia Cousin, Maire de Pleumeleuc, ont signé la charte d'Engagement et de Partenariat sur l'adressage.

En signant cette charte d'Engagement et de Partenariat sur l'adressage, la municipalité de Pleumeleuc entend ainsi bénéficier d'un soutien et d'une assistance technique gratuite mis à sa disposition par La Poste afin de l'accompagner dans la dénomination et la numérotation des voies dites « anonymes ».

A l'issue d'une période de quelques mois, La Poste remettra officiellement le label « Adresse » à la commune de Pleumeleuc. Ce label viendra récompenser les résultats obtenus par la commune en matière de dénomination et numérotation des voies et/ou lieux-dits.

Quel impact pour les Pleumeleucois ?

Les habitants résidant dans des lieux dits vont pouvoir prochainement disposer d'une adresse complète composée d'un nom de voie ou de lieu-dit et d'un numéro.

Ainsi, utiliser cette adresse complète sera la garantie pour tous de rendre les livraisons à domicile plus sûres et plus rapides, de faciliter l'accès aux services à domicile, d'accélérer l'arrivée des secours en cas d'urgence, mais aussi de recevoir votre courrier dans de bonnes conditions.

La qualité de la rédaction de l'adresse, avec tous ses éléments : numéro et nom de rue ou de lieu-dit est primordiale. Ces éléments facilitent le tri mais aussi la distribution. Ils évitent les erreurs de distribution en cas d'homonymie et surtout, ils évitent de devoir retourner le courrier à l'expéditeur quand le facteur ne parvient pas, avec assurance, à identifier le destinataire.



En conséquence, si votre adresse est modifiée ou précisée par un numéro, communiquez là largement !



Et surtout mémorisez là rapidement de façon à la donner spontanément si vous devez composer le 18 ou le 15. Elle fera gagner de précieuses minutes au service de secours !

En effet, une adresse précise est indispensable à l'accès des secours. Aujourd'hui, voies anonymes ou dénominations très proches, numérotations anarchiques ou invisibles rendent l'accès difficile pour la distribution du courrier mais aussi pour les secours. Cela peut être capital lorsque les pompiers perdent du temps et qu'il y a une urgence vitale.

La poste vous remettra des cartes « changement d'adresse » que vous pourrez expédier, sans les affranchir, à vos principaux correspondants.

Les bons conseils de votre facteur :

- Utilisez votre adresse complète
- Préférez une boîte aux lettres labellisée NF
- Inscrivez lisiblement les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- Placez la boîte aux lettres en limite de voirie
- Donnez procuration à une personne de confiance qui pourra réceptionner pour vous une lettre recommandée ou un colis si vous êtes absent



Ré-ouverture du service communautaire Relais Parents Assistants Maternels - RPAM

Montfort Communauté, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, propose un service de proximité, le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM).



Ce service est animé par deux professionnelles de la Petite Enfance. Situé dans les locaux de l'Hôtel Montfort Communauté, il est gratuit, neutre et ouvert à tous. Madame Chrystèle BERTRAND, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, précise que ce Relais s'adresse aux parents et futurs parents, aux assistants maternels et employés de la garde à domicile ; il leur permet de trouver des informations sur les divers modes d'accueil proposés sur le territoire communautaire tout en les accompagnant dans leur parcours de parents em-

ployeurs. Le RPAM leur permet de s'approprier le statut du professionnel qu'ils recrutent, de la convention collective, des démarches à effectuer tout au long de la durée du contrat de travail. Le RPAM s'attache également à la qualité de l'accueil de l'enfant, en proposant aux parents un outil pour réfléchir au projet d'accueil de leur enfant chez l'assistant maternel.

Les assistants maternels sont informés sur les conditions d'exercice et les possibilités de formation, sur leur statut de salarié du particulier employeur. Le RPAM soutient les professionnels et les invite à des temps d'échanges. Des réunions d'informations collectives pour les parents sont organisées une fois par mois le mardi, de 18h à 20h, à l'Hôtel Montfort Communauté. Elles renseignent sur le rôle et les obligations du parent employeur et sur le projet d'accueil de l'enfant. Inscription nécessaire.

Le service propose des permanences téléphoniques
et physiques (sur rendez-vous uniquement)
du mardi au vendredi : 14h00 - 17h30



Contact : RPAM
02 99 09 88 12
rpam@cc-montfort.fr
www.cc-montfort.fr

Calendrier des animations

2014

Date	Manifestations	Organisation
13 décembre	Soirée dansante	Amicale Ecole publique
30 décembre	Bilan paquets cadeaux	Association Sourire d'enfants

2015

Date + mois	Manifestations	Organisation
11 janvier	Vœux du Maire	Maire de Pleumeleuc
janvier	Soirée Dansante	Amicale École publique
18 janvier	Randonnée Bobital (22) Terre de Roche et Etang du Val + Galette des rois	Les Sentiers de la Vaunoise
13-14- 15 février	Théâtre représentation : « Maudit héritage »	Entre Cour et Jardin
février	Soirée Dansante	Amicale École publique
15 février	Randonnée Québriac / circuit de l'étang des Noës	Les Sentiers la Vaunoise
24 février au 2 mars	Bourses puériculture + enfants jusqu'à 10 ans printemps été	Famille rurales
8 mars	Randonnée à Guer (56) la Butte de Dran	Les Sentiers de la Vaunoise
7 et 8 mars	Soirée à thème	Ape Petit Prince
mars	Cérémonie de citoyenneté, médaille du travail	Mairie de Pleumeleuc
mars	Initiation Théâtre, éveil musical	Culture et théâtre
mars	Soirée Dansante	Amicale École publique
20 mars	Concours de belote	Ainés Ruraux
29 mars	16 ^{ème} rando balisage / inspection circuits Pleumeleuc	Les Sentiers de la Vaunoise
mars	Animation musicale	Empb
24 mars au 30 mars	Bourse enfants + adultes printemps été + bourse vélo	Famille rurales
5 avril	Jeu et tradition pour les enfants	CAP
11 avril	Soirée Dansante	Amicale Ecole publique
12 avril	Vide grenier	Comité de jumelage
26 avril	Randonnée à Arzon la porte du golfe (56)	Les Sentiers de la Vaunoise
26 avril	Lâcher de truites : Etang des Forges	ACCA
8 mai	Cérémonie	ACPG-CATM - Mairie
15-16-17 mai	Concours tir à l'arc	Archers de brocéliande
du 12 au 17 mai	Séjour aux pays de Galles	Comité de Jumelage
14 au 17 mai	Week-end de Randonnée de Jumièges et Rouen	Les Sentiers de la Vaunoise
23 mai	Fête du jeu	Ludothèque

Calendrier des animations

5 avril ou 25 mai	Classes 5	Habitants de Pleumeleuc
29 mai	Concours de palets	Ainés ruraux
30 mai	Soirée Dansante	Amicale École publique
31 mai	Fête de la fraise	APEL St Melaine
31 mai	Randonnée à Pontmain (53) circuit « Apparition pour un dimanche »	Les Sentiers de la Vaunoise
14 au 21 juin	Projet de séjour de randonnée au pays de Galles	Les Sentiers de la Vaunoise
12,13 et 14 juin	Fête de la musique	Culture et Théâtre
27 - 28 juin	Fête de l'école le Petit Prince	APE le Petit Prince
28 juin	Journée de randonnée vers la pointe du Grouin	Les Sentiers de la Vaunoise
29 juin	Spectacle pour l'Espace bout'chou	Familles Rurales
14 juillet	Fête du 14 juillet + courir à Pleumeleuc	Comité d'animation, Mairie
14 juillet	Inauguration sentier d'interprétation Pleumeleuc Vaunoise	Les Sentiers de la Vaunoise et Mairie
Vendredi 4 sept	Forum des associations	Mairie
5 et 6 sept	Ball Trap - Terrain Le Retais	ACCA
13 sept	J/ La Rance maritime / Dinard St Malo par le barrage	Les Sentiers de la Vaunoise
20, 27 sept, 4oct	Activité en cours	CAP
22 au 28 sept	Bourse puériculture + enfants jusqu'à 10 ans + articles de sport automne hiver	Familles Rurales
30 septembre	Réunion Cantonale des Ainés Ruraux	Ainés Ruraux
3 octobre	Soirée Dansante	Amicale Ecole publique
4 octobre	Journée sur Pleurtuit / circuit le Bois Joli	Les Sentiers de la Vaunoise
11 octobre	Repas du CCAS	CCAS
16 octobre	Assemblée Générale	ASP
17 au 18 octobre	Week-end de randonnée région de Chartres	Les Sentiers de la Vaunoise
20 au 26 octobre	Bourse adultes, enfants + ski + bourses aux jouets automne hiver	Familles Rurales
A préciser	Concours en salle Tir à l'arc	Archers de Brocéliande
8 novembre	Randonnée à la Mézière : circuit de Montgerval	Les Sentiers de la Vaunoise
11 novembre	Cérémonie	ACPG
14 novembre	Danse de salon	Amicale Ecole publique
22 novembre	Randonnée pour tous / circuit du Champ Gouault	Les Sentiers de la Vaunoise
22 novembre	12ème Journée Découverte Randonnée /Assemblée Générale	Les Sentiers de la Vaunoise
28 - 29 novembre	Marche de Noël	APE le petit Prince
5 et 6 décembre	Téléthon	CAP et Mairie
12 décembre	Randonnée Montfort, la Porte de Brocéliande et soirée festive pour les 20 ans	Les Sentiers de la Vaunoise
12 décembre	Soirée dansante	Amicale Ecole publique
30 décembre	Bilan paquets cadeaux	Association Sourire d'enfants

La Rentrée...

Cette année, 203 élèves sont inscrits et répartis dans 8 classes à l'école élémentaire. L'année a débuté par un temps fort pour les élèves de CM1 et CM2 : la classe voile et nature à Trémelin. Les élèves de CP, CE1 et CE1-CE2 se rendent à la piscine chaque vendredi afin de s'y préparer quand leur tour viendra...

➤ Classe voile et nature à Trémelin

En ce début d'année scolaire, tous les élèves de CM1 et CM2 sont partis pour 4 journées, en classe voile et environnement au domaine de Trémelin.

Au cours de chaque journée, ils ont pu découvrir le maniement du catamaran mais aussi les paysages du site de Trémelin : sa topographie, sa flore, le rôle du lac, les légendes locales.



Tous les élèves ayant participé aux classes voile et environnement se retrouveront en fin d'année scolaire, toujours à Trémelin, pour des rencontres sportives avec d'autres écoles de la communauté de communes.

➤ Sorties au Théâtre National de Bretagne

Tous les élèves de l'école élémentaire iront au TNB assister à deux représentations : « Un chien dans la tête », pour les CE2, CM1, CM2 et « Hansel et Gretel », pour les CP, CE1 et CE1-CE2.

➤ Cinéjeunes

L'école a renouvelé son adhésion au projet « Cinéjeunes ». Les élèves visionneront 2 à 4 longs métrages sur le thème du conte et participeront ensuite à une animation en classe sur les techniques cinématographiques, l'analyse du film...

➤ Gouren

Les élèves du CP au CM2 participeront également cette année à un cycle gouren (lutte bretonne). Un grand merci à l'APE pour le financement de cette activité !

➤ Travaux

L'ouverture de la huitième classe a créé des besoins en locaux. Les travaux d'extension du groupe scolaire (la construction de deux classes et d'un bloc de sanitaires) débuteront courant novembre.

Ecole maternelle « Le Petit Prince »

La semaine du goût

Les fruits d'automne ont été choisis comme thème cette année pour la semaine du goût.



Les enfants ont pu goûter différents fruits (pommes, poires, raisins, noix, noisettes, citrouilles...) sous différentes formes après avoir participé aux ateliers-cuisines.



Chaque classe a préparé une recette pour les autres classes de l'école : salades de fruits, smoothies, tartes à la citrouille et gâteaux aux noix et à la châtaigne. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à cuisiner et à goûter leurs préparations.



104 élèves fréquentent l'école Saint-Melaine, répartis dans 4 classes :

- TPS-PS - MS : 31 élèves - Marie-Anne DROUIN et Anaïs ANGOT (aide maternelle)
- GS - CP : 25 élèves - Marie-Paule LE DEUN / Anaïs PIGEON et Stéphanie JACQUES (aide maternelle)
- CE1 - CE2 : 27 élèves - Françoise ESNAULT
- CM1 - CM2 : 21 élèves - Marie-Chantal ABELARD / Anne ALAZET (le lundi), Aurélie MOUSSAIS (Aide de Vie Scolaire) et Vanessa AUDRAIN (Surveillante de l'étude).

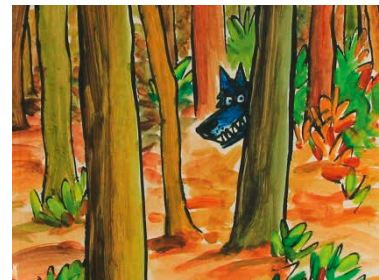
Notre rentrée de septembre est marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'école se termine à 16 h, les Temps d'Activités Périscolaires, le lundi et le vendredi de 16 h à 17 h 30, sont organisés par la municipalité ; le mercredi matin nous avons classe de 9 h à 12 h. Une garderie est assurée jusqu'à 13 h et les enfants qui fréquentent le centre de loisirs sont pris en charge par le personnel communal à 12 h.

Nous venons de vivre le déménagement des classes de CM et CE, nous investissons de nouveaux locaux. Les toilettes sont désormais à l'abri et le préau peut accueillir les enfants et la cour vient également d'être agrandie.

➤ Le Temps des Contes

Cette année aura comme thème Le Temps des Contes avec les loups, les sorcières, les fées...

Ainsi, les élèves de maternelle vivent désormais avec Mimi la petite souris. Les GS-CP découvrent Mario Ramos. Les CE se sont plongés dans la vie de l'école d'autrefois. Quant aux élèves de CM, ils ont proposé un projet : les élèves rapportent de la maison un conte d'autrefois raconté aux parents ou grands-parents quand ils étaient enfants et le racontent à leur tour.



➤ La semaine du goût sur le Temps des contes



Les élèves ont apporté des confitures de nos grands-mères faites maisons. Chaque classe a préparé des tartines de confiture, trois différentes par enfant. Puis en fin de journée, les élèves ont distribué ces tartines à une autre classe, l'objectif étant de deviner la teneur de ces confitures : mûre, goyave, prune, banane, fraise, cassis et bien d'autres.

➤ La rencontre endurance

Vendredi 17 octobre, nous sommes allés sur le terrain des sports d'Iffendic pour la rencontre endurance avec les écoles du secteur.

Les enfants choisissaient un temps et se lançaient le défi de courir 5, 10, 15, 20 ou 25 minutes selon leur niveau de classe et leur capacité.

Inscriptions

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec la directrice, Marie-Chantal ABELARD, pour inscrire votre enfant né en 2012 ou en 2013 pour la rentrée de septembre 2015 (02.99.07.13.03), le lundi de préférence.



Une année scolaire à l'APE

« Ça y est, c'est reparti ! » se disaient avec enthousiasme les bénévoles de l'Association des parents d'élèves du groupe scolaire Le Petit Prince, dès le début de l'année scolaire.

L'Assemblée générale a été l'occasion de faire le bilan moral et financier de l'année écoulée et de parler des projets pour l'année à venir. Cette année, de nombreux parents sont venus assister à cette AG et ont proposé leur aide. Le bureau a été renouvelé et compte aujourd'hui trois nouveaux membres aux postes de : trésorier, trésorière adjointe et secrétaire adjointe.

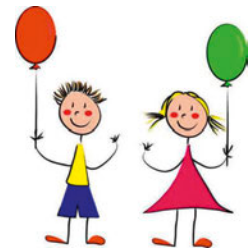
A la deuxième réunion, les bénévoles ont abordé les différentes manifestations de l'année. Le calendrier des manifestations a été validé, quelques ajustements interviendront sans doute en cours d'année.



Le marché de Noël et la bourse aux jouets, deux manifestations phares de l'association, ont été reconduites et ont eu lieu le dimanche 30 novembre. Le marché de Noël, a regroupé une trentaine d'exposants : bijoux, créations textiles, accessoires de mode, vaisselles, veilleuses, miel, confiture, vins... Les gourmands ont pu se régaler avec chichis, gâteaux et galettes-saucisses, en vente sur place. Les parents ont découvert les objets fabriqués par leurs enfants et vendus au profit de l'association. La bourse aux jouets a remporté un vif succès.

Pour le début d'année 2015, les bénévoles réfléchissent à l'organisation d'une soirée spectacle le week-end du 14 Mars. Une représentation de la troupe de théâtre de St Gilles aura sûrement lieu à Pleumeleuc. Ceci reste à confirmer, réservez déjà la date !

Pour clôturer l'année scolaire, la traditionnelle fête de l'école baptisée « Fête de l'été » aura lieu fin juin, comme à son habitude. Elle sera probablement proposée sous une nouvelle formule : festivités dès le matin avec une éventuelle représentation des enfants, suivies du repas afin de réunir de manière conviviale parents et enfants. Ensuite, les stands de jeux ouvriront et laisseront place à l'amusement pour petits et grands. Les familles en seront informées en temps voulu.



Les fonds récoltés sont reversés aux deux écoles et sont utilisés par les enseignants pour financer des sorties, activités et spectacles : découverte du Gouren (lutte bretonne), achat de matériel par exemple.

Toute l'équipe de l'APE souhaite aux élèves, aux parents et aux enseignants du groupe scolaire Le Petit Prince une année riche en apprentissages, découvertes et épanouissement.

Contact : Sandra HENRY
06.21.21.21.64
apepleumeleuc@free.fr

Dimanche 31 août, le Club Cyclo de l'ASP a effectué sa sortie annuelle familiale.



Les cyclos sont partis le matin pour 85 km, par Breteil, Talensac, Monterfil, Maxent, Loutehel, Guer, Porcaro, beignon, Paimpont, St Péran pour arriver à Trémelin où les familles se retrouvaient pour le pique-nique, les palets et la balade autour du lac.



« C'est l'occasion de réunir les cyclos qui roulent en semaine et ceux du dimanche, sur un circuit en pleine nature et c'est aussi une excellente journée de convivialité dans un cadre enchanteur » précisent Michel Coquillet, Yannick Queffeulou et René Vilboux les organisateurs.

Contact : René VILBOUX
02.99.07.01.87
ou
rene.vilboux@gmail.com

Rejoignez-nous pour entretenir votre forme avec l'ASP Gym et la section Gym bien-être !

Les sections de gymnastique de Pleumeleuc proposent de multiples activités pour tous les âges.

➤ Section gym bien-être

Elle vous propose un cours de gym douce et de renforcement musculaire pour les adultes tous les mardis de 20h30 à 21h30 avec son animatrice Béatrice.

➤ Les enfants

Pour l'année scolaire 2014-2015, encadrés par 2 animatrices qualifiées, 3 cours sont proposés :

- Vendredi de 17h à 18h pour les enfants de 3 à 5 ans (maternelles)
- Vendredi de 18h à 19h pour les enfants de 6 ans à 10 ans (CP-CM2)
- Samedi de 9h à 10h pour les enfants de 3 à 6 ans (maternelles et CP)



➤ Les adultes

Nouveautés 2014 : le Fitness latino !

C'est un cocktail de fitness et de danses latines (Merengue, Chacha, Salsa, ...). On tonifie son corps sans s'en apercevoir, sur des rythmes ensoleillés !!!

Vous voulez garder la forme, vous dépenser tout en vous amusant ? Testez le Fitness Latino ! Tous les samedis matins avec Marie notre nouvelle animatrice, de 10h30 à 11h30, flexible et sans engagement avec la carte 10 séances, renouvelable pour les plus accros !

➤ Le Step

Forte de son succès suite à sa création en 2013, l'activité Step est reconduite pour votre plus grand plaisir pour l'année 2014-2015. Tous les lundis, de 20h30 à 21h30, Emie anime un cours pour débutantes et confirmées. Pour des raisons de matériels et de dimension de salle, le nombre de places est limité.

➤ La Gym

Tous les jeudis, de 20h30 à 21h30, Emie alterne les séances pour un épanouissement complet : circuit training, LIA, renforcement musculaire,... Notre animatrice enrichit régulièrement ses cours d'activités nouvelles comme le body barre (exercices de renforcement réalisés avec une barre lestée de 3 à 5 kg selon les progrès).

Afin de vous faire une idée, nous vous proposons des cours d'essais. Si plusieurs activités vous plaisent, nous proposons des tarifs préférentiels. Alors rejoignez-nous, ce n'est que du bonheur !

Contacts

ASP Gym : Sylvie QUEFFELOU au 06 87 90 23 67
Section Gym bien-être : Anne-Marie LE NABOUR au 02 99 07 10 42
Mail : asp.gym.pleumeleuc@gmail.com
blog : asp-gym-pleumeleuc.blogspot.fr

Comité d'Animation de Pleumeleuc

Le comité d'animation fait peau neuve

Après plusieurs années de bons et loyaux services ainsi que beaucoup d'investissement et de travail, Philippe ROUAULT a cédé la place à une nouvelle équipe à la tête du Comité d'Animation de Pleumeleuc.



Réuni en Assemblée Générale le 9 septembre 2014, le C.A.P. a élu son bureau : Christian BORTOLUZZI (président), Anthony CARDOSO (vice-président), Andréa FOURNY (secrétaire) et Marlène BERTHELOT (trésorière).

Le nouveau groupe, composé également d'Anne-Sophie PATRU, Paméla CHEVANCE, Patrick LE TEXIER, Yannick FOUVILLE, Bernard LE NABOUR et Christophe LEDUC, s'est immédiatement mis au travail en définissant ses missions et ses objectifs.

Il a été décidé de continuer à développer la fête communale du 14 juillet. Ce moment important de la vie de la commune doit rester, comme l'ont voulu les initiateurs de cette fête, le jour où les nouveaux habitants de Pleumeleuc sont officiellement intégrés à notre communauté ainsi qu'une fête intergénérationnelle conclue par le feu d'artifice.

Un nouveau parcours, plus nature, a été choisi pour la traditionnelle course du 14 juillet qui a lieu le matin.

Mais, la nouvelle équipe ne souhaite pas en rester là. De nouvelles animations vont, petit à petit, voir le jour pour créer du lien dans notre commune.

Le C.A.P. souhaite également être de plus en plus au soutien des nombreuses associations Pleumeleucoises dans la réalisation de leurs projets quand elles le souhaiteront.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous transmettre vos idées et suggestions en mairie ou à l'adresse mail suivante :

christianbortoluzzi@wanadoo.fr.



13, 14 et 15 juin 2014

Quel magnifique week-end vous nous avez offert !

Depuis trois ans, Culture et Théâtre propose un week-end festif alliant théâtre et musique, permettant notamment aux comédiens et musiciens de l'association de monter sur la scène, face à un public riche en applaudissements.



➤ Près de 500 personnes lors des six représentations théâtrales

Fraîchement arrivée en début d'année, Julie Riou, l'animatrice théâtre de l'association, a répondu, en moins de six mois, aux attentes et envies d'une soixantaine d'enfants. Cette saison théâtrale 2013-14 s'est donc clôturée par d'agréables et étonnantes représentations, planifiées le vendredi et le dimanche.

« Tous les jeunes étaient très motivés et se sentaient très impliqués. Je suis contente de leur prestation et de leur attitude théâtrale en termes d'écoute, de partage et de solidarité. Malgré le stress de certains jeunes comédiens, ils ont pu montrer leur joie de vivre et de jouer ensemble sur les planches. » confie Julie.

➤ Fête de la Musique, une belle histoire à vous conter !



Pour sa troisième édition, ce samedi musical, inspiré d'une belle idée de son animateur des ateliers de musique, Arnaud Rabu, (par la représentation de ses élèves) a commencé en début d'après-midi. Familles et amis de ces nouveaux talents ont ainsi pu apprécier le fruit de leur travail lors de concerts, bien orchestrés.

La scène ouverte s'est ensuite installée dans la rue de Rennes et, jusqu'au lancement des concerts, en soirée, dans la salle des associations, de nombreux chanteurs et musiciens se sont partagés la remorque, prêtée par Frédéric Chevalier.



Espace Bout'chou

L'espace Bout'chou est un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents.



Emmanuelle, l'animatrice de jeunes enfants, propose des activités diverses (comptines, lectures, peinture, jeux divers...)



L'espace Bout'chou est ouvert tous les lundis matins de 9h15 à 11h15 et ouverture supplémentaire tous les jeudis matins de 9h15 à 11h15 depuis le mois de novembre 2014

**Espace Bout'chou
Allée des chênes**

**Renseignements au : 02.99.07.16.44
ou au 02.99.07.07.98.**

Création d'une nouvelle association : P.I.C.

Une nouvelle association P.I.C. (Pleumeleuc Initiatives Citoyennes) s'est créée depuis le 20 juin 2014.

Son but est de participer à l'animation citoyenne de la commune.

Autant dire que l'éventail des activités possibles est vaste !

Communication et information, organisation d'activités culturelles, sportives et de solidarité, en promouvant le cadre de vie mais aussi en organisant des débats participatifs et en proposant des projets alternatifs.

Ces actions seront menées (chaque fois que possible) en coopération avec les associations existantes de la commune.

L'association entend mener ses actions sous le double signe de la citoyenneté et du dialogue.



Le bureau est composé de : Philippe LE CALVEZ (président), Ronan LERAY et Stéphane RENAULT (vice-président), Chantal PLACET (secrétaire), Cécile MOULLIER-BOISSÉE (secrétaire adjointe), Hamid SABONI (trésorier), Yannick BOIZARD (Trésorier adjoint).

L'association est ouverte à toute suggestion.

Contact : picpleumeleuc@gmail.com

4 jours à Belle-Ile-en-mer du 29 mai au 1er juin 2014

A peine arrivé sur le quai de l'Acadie, direction la Citadelle, cette belle œuvre de pierre initiée par Vauban. La guide nous livre tous les secrets de son histoire si intense, attaquée tant de fois par les anglais... En route pour une balade autour de sa capitale Le Palais, là où se concentrent toutes les activités, avec pour terminus notre gîte d'accueil.



Les choses sérieuses commencent dès le lendemain avec la marche. Le bus nous dépose à la pointe des Poulains. Halte devant le fort de la grande dame de Belle Ile, Sarah Bernhardt, puis direction Port Goulphar. Nous atteignons Port Coton, morceau déchiqueté de la Côte Sauvage qui a inspiré Claude Monet. A cause de nombreuses tempêtes, il resta cloué en ces lieux et pu, pour notre bonheur, nous léguer tant de belles toiles.



Samedi, randonnée entre Locmaria et Le Palais, en ayant toujours la grande bleue pour ligne d'horizon. Halte pour notre pique-nique sur la plage des Grands-Sables. Et, pour les plus courageux, une courte baignade a été la bienvenue. Malgré la fatigue, nous avons trinqué aux anniversaires de Ninetta et Gérard ! Voilà qui a rechargé nos batteries et rendu le repas encore plus convivial et, du coup, oublié toutes les petites misères....

Le dimanche matin, chacun a pu déambuler à sa guise dans le cœur du Palais et, avant de prendre le chemin du retour, nous effectuons une dernière boucle autour du Palais en passant par la Pointe de Taillefer.

Ce week-end à Belle-Ile, proposé pour la 2^{ème} fois depuis la création des Sentiers qui se prépare à fêter ses 20 ans d'existence, restera gravé encore longtemps dans les mémoires de chacun. Vivement le prochain grand week-end...

Pour connaître le programme des 20 ans (2014/2015)
et pour voir les activités passées en photos :
consultez notre site : www.sentiersvaunoise.internet-35.fr

Union Colombophile

Bédée, Pleumeleuc, St-Gilles

Le Samedi 18 octobre 2014, l'association locale « Union Colombophile Bédée-Pleumeleuc-St Gilles 35 » accueillait les colombophiles du département pour leur assemblée générale annuelle. Ce n'est qu'une fois tous les dix ans, que l'association reçoit à Pleumeleuc tous les colombophiles du département et plus de 80 personnes ont répondu présent à ce rendez-vous.

M. Bablee (président départemental) s'est montré satisfait de la saison sportive 2014 avec plus de vingt mille pigeons engagés. Le président a confirmé l'intégration de la Société de Laval dans le groupement d'Ille-et-Vilaine qui compte aujourd'hui **douze associations et plus de 150 licenciés**. Le programme 2015 a été présenté par M. Clement (président de la commission sportive) et les différents lauréats des concours et championnats ont reçu leur lot. A l'issue de l'Assemblée Générale, une gerbe a été déposée au monument aux morts avec un lâcher de pigeons.



Qu'est-ce que la colombophile ?

La colombophilie est l'art d'élever et de faire concourir des pigeons voyageurs.

La Municipalité a profité de cet événement pour aller à la rencontre de M. Pierre Leduc, habitant de Pleumeleuc et membre de l'association « *Union Colombophile Bédée-Pleumeleuc-St Gilles 35* ».

M. Leduc possède une quarantaine de pigeons voyageurs. Ils arrivent très jeunes pour s'habituer très tôt à leur maison. Les pigeons logent dans un abri fermé en bois. Chaque pigeon est doté de deux bagues : l'une contenant toutes les coordonnées de son propriétaire et l'autre contenant une puce (matricule). Cette puce sert à enregistrer l'arrivée des pigeons lors des concours. Ces derniers ont lieu chaque année du mois d'avril à la fin du mois de juillet, tous les huit jours environ. Les pigeons sont emmenés dans une ville, lieu du départ du concours, et lâchés tous en même temps. Ils regagnent leur abri en passant par une petite porte spéciale qui enregistre le jour et l'heure précise de leur arrivée. Ces enregistrements permettent ensuite d'établir un classement.

« Cette activité m'occupe quotidiennement : entretien de l'abri, entraînement des pigeons, alimentation... Celle-ci est très particulière et très importante ; il s'agit d'un mélange de graines spéciales. C'est grâce à la qualité de cette alimentation, appréciée des pigeons, que ces derniers reviennent dans leur abri. Je souhaitais depuis longtemps avoir des pigeons voyageurs mais j'ai préféré attendre d'être à la retraite pour avoir du temps disponible nécessaire à cette activité » précise M. Leduc.

Contact : Loïc LEGRAND
02.99.07.62.24
legrandloic@wanadoo.fr

USB Section yoga

L'activité "yoga" au sein de l'Union Sportive Bédée (USB), existe depuis la fin des années 90. Le nombre de pratiquants s'est accru régulièrement depuis le début de l'activité "yoga".

➤ L'association propose 5 cours sur Bédée et 2 cours sur Pleumeleuc :

- Sur Bédée :
Béatrice depuis de longues années a su développer les cours et continue de les animer
 - * les mercredis soirs au Centre Social : 17 h, 18 h 30 et 20 h
 - * les jeudis matins au Cossec : 9 h 30 et 11 h
- Sur Pleumeleuc :
Depuis 3 ans, un cours était proposé le vendredi soir. Suite à de nombreuses sollicitations lors des forums de Bédée et Pleumeleuc et face à une demande grandissante pour l'activité, le bureau a décidé d'ouvrir un deuxième cours à la rentrée de septembre 2014. Maya, nouvellement arrivée, encadre deux groupes les jeudis et vendredis soir à 20 h 30 à la salle de motricité du groupe scolaire "Le Petit Prince".

Il reste encore quelques places disponibles aux deux cours de Pleumeleuc ainsi qu'aux deux cours du jeudi matin à Bédée.



Les adhérents de l'activité "yoga" ont créée en 2012 une section au sein de l'USB à part entière avec son propre budget et ses représentants. Les adhérents ont souhaité que cette section soit créée comme un club de yoga intercommunal "Pleumeleuc-Bédée" puisque les adhérents sont également répartis entre les deux communes.

Nous remercions les mairies de Pleumeleuc et de Bédée pour la mise à disposition des salles.

➤ Quelques chiffres :

En juin 2014, la section comptait 97 adhérents (90 femmes et 7 hommes)

Tarif adhésion : 170 € pour 32 séances du 10 septembre 2014 au 12 juin 2015 (hors vacances scolaires).

Contact : Vincent GAUCHARD
usbyogamail.com
ou www.usbedee.fr

Permanences Hôtel Montfort Communauté

DÉSIGNATION	JOURS ET HEURES DE PERMANENCES	LIEU	TÉLÉPHONE
A.D.I.L 35 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)	3 ^{ème} mardi du mois 14 h à 17 h Fermé pendant les vacances scolaires	Bureau Mission Locale/A.D.I.L35 1 ^{er} étage Mme PERCHE	02.99.78.27.27
C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales)	Les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h Fermé pendant les vacances scolaires	Espace Cathala 1 ^{er} étage	0.810.25.35.10
CARSAT (Assurance retraite)	Tous les lundis et mardis 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Uniquement sur RDV	Espace Dubordonné 1 ^{er} étage Mme DERENNES	3960
C.I.C.A.S (Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés) (Retraite complémen- taire)	Tous les lundis 9 h 15 -12 h et 13 h 30-15 h 50 que sur RDV	Espace Cathala 1 ^{er} étage	0 820 200 189
CIDFF Centre d'Informations des Femmes et des Familles Aide Juridictionnelle / Permanences juridiques	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois 14 h à 17 h sur RDV	Espace Cathala 1 ^{er} étage Mme COLIN Sabine	CIDFF 02.99.30.80.89
CONCILIATEUR DE JUS- TICE	3 ^{ème} Jeudi du mois Sur RDV.	Salle Cathala 1 ^{er} étage Me PATARD Armel	RDV à prendre à la Police Municipale - Mairie Montfort 02.99.09.00.17
CONSEIL GÉNÉRAL 35	3 ^{ème} lundi du mois 9 h 30 à 12 h sur RDV	Salle Pontalier RDC M. MARTINS	Mairie Iffendic 02.99.09.70.16
C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) (Sécurité Sociale)	Tous les vendredis de 9 h à 12 h Fermé pendant les vacances scolaires	Espace Cathala 1 ^{er} étage	3646
ESPACE MÉDIATION (Médiation Familiale)	Sur RDV	Espace Cathala ou Dusolier Mme DEMESMAY Mme DUHAMEL- BRUSSON Mme TRUFFLET M. FERLICOT	02.99.38.40.28
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)	2 ^{ème} lundi du mois 14 h à 17 h sur RDV	Salle Pontalier RDC M. ROUAULT M. SORAIS	02.99.30.58.43
NEOTOA (Habitat 35)	Permanence le vendredi de 9 h à 12 h Et sur RDV les autres jours	Espace Maudet RDC Mme LE QUERE Aurélie	02.23.48.80.00
MISSION LOCALE (Service à l'emploi jeunes 16-25 ans)	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h et mardi matin sur RDV	Bureau Mission Locale / A.D.I.L 35 1 ^{er} étage Mme GUTHBROD	06.20.49.57.79
OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h	Espace Cathala 1 ^{er} étage	02.99.28.46.50

DÉSIGNATION	JOURS ET HEURES DE PERMANENCES	LIEU / INTERVENANTS	TÉLÉPHONE
MSA (Mutualité Sociale Agricole)	Du Lundi au vendredi 9 h à 12 h Et sur RDV de 14 h à 17 h	Accueil au RDC Mr Cheriaux/Mme Leroux/ Mme Morice/Anne LeFranc/Mme Piel	02.99.01.83.56 ou 02.99.01.83.50
AMPER (Portage de Repas à domicile)	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 16 h	Accueil MSA au RDC Mme DENIS Marie- Paule	02.99.01.83.59 (Vannes)
MUTUALIA	Le mardi de 9 h à 12 h	Accueil MSA au RDC	02.99.01.82.90
ADMR (Association du Service à Domicile)	Du lundi au vendredi : <u>Accueil téléphonique</u> : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 16 h 30 <u>Accueil physique</u> : 9 h à 12 h et sur RDV l'après-midi	Accueil au 1 ^{er}	02.99.09.39.60
EUREKA (Eureka Emplois Service)	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 Les lundis et mardis de 13 h 30 à 17 h 30 Les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 Fermé au public : mercredis et jeudis après-midi	Accueil au 1 ^{er}	02.99.09.11.36
UTL (Université du temps libre)	Permanence le vendredi de 10 h à 12 h	Bureau au 1 ^{er}	02.99.09.21.54
AVOCAT (Cabinet LPBJ)	Permanences les mercredis et vendredis Sur RDV	Espace Dubordonné au 1 ^{er}	02.99.79.50.61
MONTFORT COMMUNAUTÉ (Montfort Communauté)	<u>Accueil téléphonique</u> : Du Lundi au Jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h Vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h <u>Accueil physique</u> : Du Lundi au Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h30 Vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30	Accueil au RDC	02.99.09.88.10
PAE (Point Accueil Emploi)	Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h et sur RDV les mardis et vendredis après-midi Fermé mercredi toute la journée	Accueil au RDC	02.99.09.25.69
OT (Office de Tourisme du Pays de Montfort)	<u>De septembre à juin</u> : du lundi au samedi : de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30. Fermé les lundis et jeudis matin et samedis après-midi. <u>En juillet et août</u> : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Ouvert certains dimanches et jours fériés (selon saison)	Accueil au RDC côté rue et cour	02.99.09.06.50
OSCM (Office des Sports du Canton de Montfort)	Lundi et mercredi de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h 00 Uniquement sur RDV les autres jours	Accueil au 2 ^{ème}	02.99.09.17.44
RPAM (Relais Parents Assistants Maternels)	<u>Accueil téléphonique</u> : Du Mardi au Vendredi de 14h à 17h30 <u>Accueil physique</u> : Sur RDV Du Mardi au Vendredi de 14h à 17h30	Accueil au 1 ^{er}	02.99.09.88.12

Coups de file

La Mairie à votre service
14 rue de Rennes- 35137 PLEUMELEUC
Tél : 02.99.06.15.60
Fax : 02.99.06.11.60
Email : mairie.pleumeleuc@wanadoo.fr
Site : <http://www.pleumeleuc.com>



École maternelle publique Le Petit Prince	Maxime Chollet	02.99.07.16.17
École élémentaire publique Le Petit Prince	Gaëlle Masson	02.99.07.07.10
École privée St-Melaine	Marie-Chantal Abélard	02.99.07.13.03
Restauration scolaire	Pierrette Pradels	02.99.61.20.19
Garderie	Agents municipaux	02.99.07.16.55
Accueil de loisirs	Alexandre Dorchain	02.99.06.15.64
Espace Jeunes (collégiens)	Valentin Vuillet	02.99.06.15.60
Bibliothèque « La Parchemine »	Stéphanie Lemierre	02.99.06.17.91
Halte garderie parentale « Les p'tits loustics »	Bédée	02.99.06.17.93
Collège public « Jacques Prévert »	Romillé	02.99.23.24.94
Collège public « Louis Guilloux »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.06.91
Collège privé « St-Louis Marie »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.01.33
Organismes intercommunaux		
Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	02.99.09.88.10
Office cantonal des Sports	Montfort-sur-Meu	02.99.09.17.44
SAUR	Mordelles	02.78.51.80.00
SMICTOM (ordures ménagères)	Saint-Méen-le-Grand	02.99.09.57.26
Syndicat intercommunal de l'École de Musique du Pays de Brocéliande	Montauban-de-Bgne	02.99.06.60.54